



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 121735

Texte de la question

M. Jean-Pierre Balligand appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les vives inquiétudes que rencontrent les enfants scolarisés dont les capacités intellectuelles sont atypiques. En effet, environ 8,2 millions d'enfants entrent dans le cadre de l'EIPM (enfant à indice psychométrique médian) et pour lesquels un enseignement centré en terme de vitesse et de contenu est adapté à leurs capacités. A contrario, pour environ 3,8 millions d'enfants, les programmes ne sont pas rythmés selon leurs besoins. Les enfants et les familles se voient alors pénalisées et s'endettent parfois pendant des années pour payer des cours particuliers. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour un enseignement et une pédagogie fondés sur la connaissance et le respect des différences, pour que cesse les humiliations et les discriminations scolaires.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Balligand](#)

Circonscription : Aisne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121735

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 10 avril 2007, page 3486